

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/025

Date de publication :

Objet : VOTE DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment l'article R213-67 portant sur les délibérations du conseil d'administration « ... il délibère sur : 4° Le rapport annuel de gestion »,

- **VU** le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,
- **VU** la délibération CA n° n° CA 30-09-2022/090 du 30 septembre 2022 relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1^{er} janvier 2023,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le Budget primitif 2022
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions 2022 de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'ODE Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter le rapport de gestion de l'exercice 2022 de l'ODE Martinique ci-annexé.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président,



LUCIEN SALBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/026

Date de publication :

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE L'ODE MARTINIQUE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L1617-5 et L3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, les articles L 213-13 à L 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire, les articles R213-59 à R 213-71, R 213-77, D 213-72 à D 213-76,

- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **VU** la délibération n° CA084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les modifications des règles générales d'attribution et de versement des aides
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 08-07-2022/063 adoptant le budget supplémentaire pour 2022,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/119 adoptant la décision modificative n°1 pour 2022,
- **VU** le compte de gestion 2022 établi par le payeur territorial,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale, présentant le compte des recettes et des dépenses 2022

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- D'approuver le compte administratif de l'office de l'eau, pour l'exercice 2022, tel que présenté

Les montants de ce compte administratif sont arrêtés conformément au tableau ci-après :

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	7 062 957,42 €	10 796 338,60 €	3 733 381,18 €
Section d'investissement	3 452 159,02 €	1 941 650,47 €	-1 510 508,55 €
REPORT DE L'EXERCICE			
Report en section de fonctionnement	00,00 €	24 179 542,54 €	24 179 542,54 €
Report en section d'investissement	00,00 €	16 096 723,13 €	16 096 723,13 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Section de fonctionnement	7 062 957,42 €	34 975 881,14 €	27 912 923,72 €
Section d'investissement	3 452 159,02 €	18 038 373,60 €	14 586 214,58 €
TOTAL (réalisations + reports)	10 515 116,44 €	53 014 254,74 €	42 499 138,30 €

RESTE A REALISER			
Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Section d'investissement	9 419 585,56 €	0.00 €	- 9 419 585,56 €
TOTAL des RAR à reporter	9 419 585,56 €	0.00 €	-9 419 585,56 €

RESULTAT AVEC RESTE A REALISER			
Section de fonctionnement	7 062 957,42 €	34 975 881,14 €	27 912 923,72 €
Section d'investissement	12 871 744,58 €	18 038 373,60 €	5 166 629,02 €
TOTAL CUMULE	19 934 702,00 €	53 014 254,74 €	33 079 552,74 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 JUL. 2023



Le Président,

Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/027

Date de publication :

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DE L'ODE MARTINIQUE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, les articles L.213-13 à L.213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire, les articles R.213-59 à R.213-71, R.213-77, D.213-72 à D.213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,

- **VU** la délibération n° CA084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les modifications des règles générales d'attribution et de versement des aides
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 08-07-2022/063 adoptant le budget supplémentaire pour 2022,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/119 adoptant la décision modificative n°1 pour 2022,
- **VU** le compte de gestion 2022 établi par le payeur territorial,
- **Considérant** le rapport du payeur
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale, présentant le compte des recettes et des dépenses,
- **Considérant** l'exacte concordance du compte administratif et du compte de gestion,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

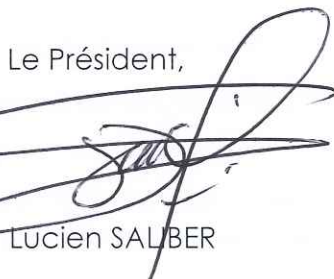
- D'approuver le compte de gestion de l'Office de l'eau, pour l'exercice 2022, tel que présenté et ainsi qu'il suit :

	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE 2022
Investissement	-1.510.508,55 €	14.586.214,58 €
Fonctionnement	3.733.381,18 €	27.912.923,72 €
TOTAL	2.222.872,63 €	42.499.138,30 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 JUIL. 2023

Le Président,



Lucien SALBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/028

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION 3ED DANS LE CADRE DU VILLAGE VALORA 2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 16 janvier 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **12 000,00 €** à l'**Association 3ED** pour la réalisation de l'opération suivante :

Village VALORA 2023

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 1.D « Sensibiliser les différents publics » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 3,11 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.
- ✓

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/029

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SARL LES EDITIONS DU SUCRIER DANS LE CADRE DU PROJET DJOUBOUM : JEU EDUCATIF FAVORISANT LA CONNAISSANCE ET LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE MARINE DE MARTINIQUE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 23 septembre 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **4 248,00 €** à la **SARL Les Editions du Sucrier** pour la réalisation de l'opération suivante :

DJOUBOUM : jeu éducatif favorisant la connaissance et la protection de la biodiversité marine de Martinique

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 1.D « Sensibiliser les différents publics » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 40 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65742 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**



Le Président

LUCIEN SALBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/030

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA STATION CULTURELLE DANS LE CADRE DU PROJET DE RESIDENCE DE CREATION D'ARTISTE : 490

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON EXCUSÉ J.M. D.S.	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 28 mars 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **12 000,00 €** à l'**Association La Station Culturelle** pour la réalisation de l'opération suivante :

Projet de résidence de création d'artiste : 490

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 1.D « Sensibiliser les différents publics » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 23,21 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/031

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CACEM DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE DIAGNOSTIC ET LA DEFINITION DE LA STRATEGIE D'EXERCICE DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 15 décembre 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **59 472,00 €** à la **CACEM** pour la réalisation de l'opération suivante :

AMO pour le diagnostic et la définition de la stratégie d'exercice des compétences en Eau et Assainissement de la CACEM

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 80 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/032

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR L'ACQUISITION D'APPLICATIONS METIER EN ASSAINISSEMENT

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 27 janvier 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **63 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Acquisition d'applications métier en assainissement

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 30 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041581 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/033

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE DANS LE CADRE DU CONTRAT LITTORAL SUD : ANIMATION 2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 13 mars 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **42 770,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Contrat Littoral Sud : animation 2023

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 2.D « Elaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 50 % du montant de l'opération,
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique,
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/034

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DU CONTRAT LITTORAL NORD : ANIMATION 2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSÉN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 22 mars 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **50 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

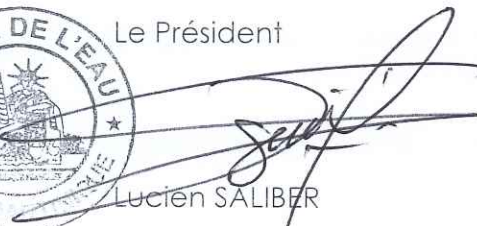
Contrat Littoral Nord : animation 2023

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 2.D « Elaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 46 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



LUCIEN SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/035

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION DANS LE CADRE DES ETUDES POUR LA REUTILISATION DES EAUX TRAITEES DE LA STEU DE DESMARINIERES SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 09 novembre 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **40 000,00 €** à l'Exploitation Agricole du Galion pour la réalisation de l'opération suivante :

Etudes pour la réutilisation des eaux traitées de la STEU de Desmarinières sur l'Exploitation Agricole du Galion

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 37 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65742 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/036

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SAS DISTILLERIES AGRICOLES DE SAINTE LUCE DANS LE CADRE DES ETUDES PREPARATOIRES A LA REUTILISATION DES EAUX TRAITEES DE LA STEU DE GROS RAISIN SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE DE TROIS RIVIERES

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTE -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 24 novembre 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **39 861,00 €** à la **SAS Distilleries Agricoles de Sainte-Luce** pour la réalisation de l'opération suivante :

Etudes préparatoires à la réutilisation des eaux traitées de la STEU de Gros Raisin sur l'exploitation agricole de Trois Rivières

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 40 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65742 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



LUCIEN SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/037

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'EXPLOITATION AGRICOLE FELIX EUPHRASIE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE POUR LA CREATION D'UN VERGER

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 30 janvier 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **2 772,00 €** à l'**Exploitation Agricole Félix Euphrasie** pour la réalisation de l'opération suivante :

Mise en place d'un système de récupération d'eau de pluie pour la création d'un verger

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 20 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 20422 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/038

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A GETELEC MARTINIQUE DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION D'UNE CUVE ENTERREE POUR LA RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 30 mars 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **24 188,00 €** à **GETELEC MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Installation d'une cuve enterrée pour la récupération des eaux pluviales

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 40 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 20422 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



Lucien SALBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/039

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A DENEL SA DANS LE CADRE DES ETUDES DE PROSPECTION GEOPHYSIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UN FORAGE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSÉN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 17 janvier 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **10 340,00 €** à **DENEL SA** pour la réalisation de l'opération suivante :

Etudes de prospection géophysique pour la mise en place d'un forage

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 40 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65742 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/040

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SAS REVE CARIBBEAN DANS LE CADRE DE LA POSE DE TROIS CITERNES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 24 octobre 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **11 768,00 €** à la **SAS Reve Caribbean** pour la réalisation de l'opération suivante :

Pose de trois citernes de récupération d'eau de pluie

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 60 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 20422 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/041

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LA CANONNIERE AU DIAMANT DANS LE CADRE DU REMPLACEMENT DU POSTE DE REFOULEMENT DES EAUX USEES

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 19 décembre 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **16 688,00 €** au **Syndicat des Copropriétaires de la Résidence la Canonnière** au Diamant pour la réalisation de l'opération suivante :

Remplacement du poste de refoulement des eaux usées

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 4.A « Améliorer la performance et le suivi des systèmes collectifs de traitement des eaux usées » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 50 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 20422 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



Lucien SALBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/042

Date de publication :

Objet : SURSIS A STATUER A LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU PERIMETRE IRRIGUE DU MONT VERT POUR L'ENLEVEMENT DE LA SALVINIA MOLESTA

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 01^{er} mars 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ De surseoir à statuer à la demande de subvention de l'**Association Syndicale Autorisée du Périmètre Irrigué du Mont Vert** relative au projet :

Enlèvement de la Salvinia Molesta

- ✓ De se prononcer ultérieurement lors d'un prochain conseil d'administration, et après obtention d'informations précises sur l'exutoire de la salvinie, les résultats des analyses de laboratoire et les dépenses relatives au traitement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/043

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE DANS LE CADRE DU SUIVI SCIENTIFIQUE DU PROJET Z'AB

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 15 mars 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **21 900,00 €** à la **Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Suivi scientifique du projet Z'AB

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 5.B « Protéger, restaurer et gérer durablement les zones humides, en particulier les mangroves » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 30 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/044

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DE SAINTE-LUCE DANS LE CADRE DU PROJET WALIWA : ANIMATION 2022-2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTE -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 07 décembre 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **18 000,00 €** à la **Ville de Sainte-Luce** pour la réalisation de l'opération suivante :

WALIWA : Animation 2022-2023

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 5.C « Préserver les milieux aquatiques littoraux » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 60 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657348 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**



Le Président

Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/045

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DE SAINTE-LUCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE L'AIRE MARINE LITTORALE ET CONCERTEE WALIWA

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 30 janvier 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **12 537,00 €** à la **Ville de Sainte-Luce** pour la réalisation de l'opération suivante :

Mise en place de l'aire marine littorale et concertée WALIWA

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 5.C « Préserver les milieux aquatiques littoraux » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 30 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657348 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/046

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DE SAINTE-LUCE DANS LE CADRE DE LA CONCEPTION ET DE LA PRODUCTION DE LA SIGNALÉTIQUE DU PARCOURS SPORTIF ET TOURISTIQUE DU LITTORAL

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTE -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 11 janvier 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ L'attribution d'une subvention d'un montant de **52 000,00 €** à la **Ville de Sainte-Luce** pour la réalisation de l'opération suivante :

Conception et production de la signalétique du parcours sportif et touristique du littoral

- ✓ De rattacher cette subvention à la fiche action 5.D « Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais (terrestres et littoraux) » du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- ✓ D'arrêter le taux de participation à hauteur de 40 % du montant de l'opération.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041481 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/047

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 043-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA RECONSTRUCTION DE LA STEP DU LORRAIN

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 01-10-2018/274 attribuant une subvention initiale d'un montant de 300 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 28-05-2021/067 prorogeant la durée de la convention n° 043-02-2019 de deux ans,
- **VU** la délibération n° CA 10-12-2021/132 attribuant une subvention complémentaire d'un montant de 360 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 15 mars 2023,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du 11 avril 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire de **deux ans** à compter de la date de signature de l'avenant **n°3** à la convention **n° 043-02-2019**
- ✓ D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées,
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**

Le Président



Lucien SALBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/048

Date de publication :

Objet : MODIFICATION DES AMPLITUDES HORAIRES DANS LE CADRE DES 1607 HEURES ANNUELLES ET ADOPTION DES ARTT

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses article L621-11 et - 12;
- **Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

- **Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (article 7-1) adoptant les règles relatives à la définition, à la durée et à l'aménagement du temps de travail des agents des collectivités territoriales
- **Vu** la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à l'instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie.

- **Vu** le décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et les garanties minimales sur le temps de travail ;

- **Vu** le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale.

- **Vu** la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique territoriale

- **Vu** l'article 47 de la loi n° 2019-829 du 6 août 2019 relatif à la transformation de la fonction publique territoriale

Considérant la proposition du groupe interne de Sécurité au travail et dialogue social ;

Considérant le sondage organisé par La Direction Générale du 06 octobre 2022, de manière anonyme ;

Considérant les résultats du vote à bulletin secret des agents de l'ODE organisé le 12 décembre 2022,

-**Vu** l'avis favorable du Comité Social Territorial du 28 avril 2023 ;

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- **Article 1 : de modifier le temps de temps de travail hebdomadaire comme suit :**

A compter du 1^{er} janvier 2023 **le temps de travail hebdomadaire à l'ODE est de 37h30 et par conséquent les horaires de travail sont modifiés comme suit :**

Plages horaires fixes et mobiles sur la semaine de travail

Jours	Plages fixes	Plage mobiles (actuellement)	Plage mobiles (nouvelle proposition)
Lundi-Jeudi	09h00-12h00	06h30-09h00	06h00-09h00
	14h00-16h00	12h00-14h00 16h00-19h00	12h00-14h00 16h00-18h00
Mardi	09h00-13h00	06h30-09h00	06h00-09h00
		13h00-17h00	13h00-18h00
Mercredi Vendredi	09h00-11h30	06h30-09h00	06h00-09h00
		11h30-15h00	11h30-17h00

Les services restent ouverts au public du :

- Lundi au vendredi de 08h00 à 12h00
- Lundi et jeudi de 14h00 à 16h00

L'amplitude horaire maximum est de 12h00 soit de 06H00 à 18H00

- **Article 2 : d'attribuer 15 jours ARTT annuels en contrepartie d'une durée effective de travail de 37h30 par semaine, comme suit :**

6 jours décomptés d'office au titre des jours fériés locaux et de la journée de solidarité:

- 3 jours gras du carnaval (lundi, mardi et mercredi)
- Le vendredi saint
- Le jour des défunt (2 novembre)
- Le lundi de pentecôte comme journée de solidarité

9 jours fractionnables par jour à poser à la convenance des agents dans la limite des nécessités de service,

Les jours ARTT sont consommables du 1^{er} janvier au 31 décembre, sans possibilité de report sur l'année suivante.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président,



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/049

Date de publication :

Objet : MODIFICATION DES GRILLES DE NOTATION RELATIVES AU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL DANS LE CADRE DU RIFSEEP

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses article L621-11 et -12;
- **Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

- **Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale, notamment les articles 33, 87 et 88,
- **Vu** la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative au dialogue social,
- **Vu** le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- **Vu** le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,
- **Vu** le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,
- **Vu** le décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,
- **Vu** la circulaire NOR RDEFI 427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
- **Vu** les arrêtés d'application aux corps de la Fonction Publique d'Etat,
- **Vu** les délibérations CA 13-11-2018/283 ; CA 25-01-2019/001 et CA 02-06-2020/026 relatives à la mise en place du RIFSEEP à l'ODE,
- **Vu** la délibération CA 03-12-2020/076 relative à la validation des critères d'attribution du CIA et à la mise en œuvre de cette prime à l'ODE
- **Vu** l'avis favorable du Comité Social Territorial du 28 avril 2023 ;

Considérant la nécessité d'une harmonisation entre les grilles d'évaluation de l'entretien professionnel annuel et celles du CIA, avec pour objectif davantage d'objectivité, de justesse et de clarté tant pour l'évaluateur que pour l'agent évalué,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

D'adopter les nouvelles grilles de notation CIA relatives aux agents de catégories A, B et C comme suit :

2023 Grille de critères CIA pour les agents CAT A

APPRECIATION PROFESSIONNELLE	PF	PM	PAM	PNS
COMPETENCES TECHNIQUES (.. /15points)				
Maîtrise du cadre réglementaire et expertise du domaine d'activité	2,5 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Connaissance des instances et procédures décisionnelles de la CT	2,5pts	1,5pts		
Connaissances de l'environnement professionnel, des publics et des partenaires extérieurs	2,5 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Maîtrise des méthodes de gestion et d'évaluation de l'activité (tableaux de bord, indicateurs ..)	2,5pts	1,5pts	0,5pt	0pt
Maîtrise des outils, logiciels, techniques nécessaires au poste ou au domaine d'activité	2,5 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Maîtrise des techniques d'information de négociation et de communication	2,5 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
COMPETENCES PROFESSIONNELLES (...../30 points)				
Conseiller, assister et alerter les élus sur les risques (juridiques, techniques, financiers, sanitaires..)	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Opérer des choix techniques et traduire les orientations stratégiques en projets et actions	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Capacité à prendre des initiatives, des responsabilités et être force de proposition	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Anticiper les évolutions	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Identifier et hiérarchiser les priorités	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Suivre, contrôler et évaluer l'activité/projets	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Synthétiser les informations et les analyser (élaboration d'argumentaires)	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Informier / communiquer sur les enjeux, les projets et les résultats	2pts	1,5pts	0,75pt	0pt
Animer et conduire des réunions	2pts	1,5pts	0,75pt	0pt
Qualité de l'expression écrite et orale	2pts	1,5pt	0,75 pt	0 pt
QUALITES D'ENCADREMENT (... /10 points)				
Capacité à piloter, animer et organiser une équipe	2pts	1 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à maintenir la cohésion de l'équipe	2p t	1pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à définir et négocier des missions et objectifs	1pts	0,75 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à superviser, déléguer et évaluer	1pts	0,75 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à mobiliser et valoriser les compétences individuelles et collectives	1pts	0,75pt	0,75 pt	0 pt
Sens de l'écoute et attention portée aux collaborateurs	1pts	0,75 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à prévenir, à résoudre les conflits et à la médiation	1 pts	0,75pt	0,75 pt	0 pt
Capacité au dialogue à la communication	1pts	0,75pt	0,75pt	0pt

MANIERE DE SERVIR / QUALITES RELATIONNELLES (../15 points)				
Implication au sein des projets de la CT	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Aptitudes relationnelles	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Sens du service public	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Réserve, discrétion et secret professionnels	2pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Capacité à travailler en équipe, en transversalité	2pts	1,5pts	0,5pt	0pt
Adaptabilité et ouverture au changement	2pts	1,5pts	0,5pt	0pt
Capacité à transférer ses connaissances	1pts	0,75pts	0,25pt s	0pt
Disponibilité	1pts	0,75pts	0,25pt s	0pt
Esprit d'innovation et créatif	1pts	0,75 pts	0,25 pt	0 pt
ATTEINTE DES OBJECTIFS (..... /20 points)				
4 objectifs sur 4	20pts			
3 objectifs sur 4	15 pts			
2 objectifs sur 4	10 pts			
1 objectifs sur 4	5pts			
0 Objectifs sur 4	0 pts			
ABSENTEISME SUR L'ANNEE (..... /10 points)				
< 21 jours d'absence	10 pts			
Entre 21 et 40 jours d'absence	5 pts			
Entre 41 et 60 jours d'absence	2 pts			
> 60 jours d'absence	0 pts			
Avancement projet inférieur à 30 %	0 pts			
TOTAL GENERAL..... /100				

Le total des points obtenus par chaque agent sera alors rapporté à l'enveloppe CIA de sa catégorie afin de déterminer la somme dont il bénéficiera au titre de l'année concernée.

2023 Grille de critères CIA pour les agents CAT B

APPRECIATION PROFESSIONNELLE	PF	PM	PAM	PNS
COMPETENCES TECHNIQUES (.../15points)				
Maîtrise du cadre réglementaire et expertise du domaine d'activité	3 pts	2pts	0,75 pt	0 pt
Connaissance des instances et procédures décisionnelles de la CT	3pts	2pts		
Connaissances de l'environnement professionnel, des publics et des partenaires extérieurs	3pts	2pts	0,75 pt	0 pt
Maîtrise des techniques des recueils et de traitement de l'information	3 pts	2pts	0,75pt	0pt
Maîtrise des outils, logiciels, techniques nécessaires au poste ou au domaine d'activité	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
COMPETENCES PROFESSIONNELLES (...../30 points)				
Traduire en actions les objectifs de service et mettre en œuvre les projets	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Opérer des choix techniques adaptés	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Prendre des initiatives, des responsabilités	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Emettre des propositions et des solutions	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Identifier et hiérarchiser les priorités	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Synthétiser les informations et les analyser (élaboration d'argumentaires)	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Conseiller assister et alerter les élus sur les risques (juridiques techniques, financiers et sanitaires ...)	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Restituer l'information et rendre compte	3pts	2pts	0,75pt	0pt
Animer et conduire des réunions	3pts	2pts	0,75	0pts
Qualité de l'expression écrite et orale	3pts	2pt	0,75 pt	0 pt
QUALITES D'ENCADREMENT (... /10 points)				
Capacité à piloter, animer et organiser une équipe	2pts	1 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à maintenir la cohésion de l'équipe	2pt	1pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à définir et négocier des missions et objectifs	1pts	0,75 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à superviser, déléguer et évaluer	1pts	0,75 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à mobiliser et valoriser les compétences individuelles et collectives	1pts	0,75pt	0,75 pt	0 pt
Sens de l'écoute et attention portée aux collaborateurs	1pts	0,75 pt	0,75 pt	0 pt
Capacité à prévenir, à résoudre les conflits et à la médiation	1 pts	0,75pt	0,75 pt	0 pt
Capacité au dialogue à la communication	1pts	0,75pt	0,75pt	0pt

MANIERE DE SERVIR / QUALITES RELATIONNELLES (../15 points)				
Implication au sein des projets de la CT	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Aptitudes relationnelles	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Sens du service public	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Réserve, discrétion et secret professionnels	2pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Capacité à travailler en équipe, en transversalité	2pts	1,5pts	0,5pt	0pt
Ponctualité et assiduité	1pts	0,75pts	0,5pt	0pt
Adaptabilité et ouverture au changement	1pts	0,75pts	0,5pt	0pt
Capacité à transférer ses connaissances	1pts	0,75pts	0,25pts	0pt
Respect des délais	1pts	0,75pts	0,25pts	0pt
Fiabilité du travail	1pts	0,75 pts	0,25 pt	0 pt
ATTEINTE DES OBJECTIFS (..... /20 points)				
4 objectifs sur 4	20pts			
3 objectifs sur 4	15 pts			
2 objectifs sur 4	10 pts			
1 objectifs sur 4	5pts			
0 Objectifs sur 4	0 pts			
ABSENTEISME SUR L'ANNEE (..... /10 points)				
< 21 jours d'absence	10 pts			
Entre 21 et 40 jours d'absence	5 pts			
Entre 41 et 60 jours d'absence	2 pts			
> 60 jours d'absence	0 pts			
Avancement projet inférieur à 30 %	0 pts			
TOTAL GENERAL..... /100				

Le total des points obtenus par chaque agent sera alors rapporté à l'enveloppe CIA de sa catégorie afin de déterminer la somme dont il bénéficiera au titre de l'année concernée.

0 objectifs sur 3	0pts
-------------------	------

ABSENTEISME SUR L'ANNEE (...../10 points)	
< 21 jours d'absence	10 pts
Entre 21 et 40 jours d'absence	5 pts
Entre 41 et 60 jours d'absence	2 pts
> 60 jours d'absence	0 pts
Avancement projet inférieur à 30 %	0 pts
TOTAL GENERAL...../90	

Le total des points obtenus par chaque agent sera alors rapporté à l'enveloppe CIA de sa catégorie afin de déterminer la somme dont il bénéficiera au titre de l'année concernée.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France,
Le Président,

26 JUL. 2023



Lucien SALBER

2023 Grille de critères CIA pour les agents CAT C

APPRECIATION PROFESSIONNELLE	PF	PM	PAM	PNS
COMPETENCES TECHNIQUES (.. /15 points)				
Connaissance des procédures et techniques propres au domaine d'activité	4 pts	3 pts	1,5 pt	0 pt
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité	3 pts	2 pts	0,75pt	0pt
Connaissances de l'environnement professionnel	4pts	3pts	1,5 pt	0 pt
Maîtrise des outils, logiciels, techniques nécessaires au poste ou au domaine d'activité	4pts	3pts	1,5 pt	0 pt
COMPETENCES PROFESSIONNELLES (...../30 points)				
Organiser, planifier son travail et mettre en œuvre les instructions	4pts	3pts	1,5pt	0pt
Respecter les règles et directives dans le domaine d'activités	4pts	3pts	1,5pt	0pt
Savoir utiliser et manipuler les moyens matériels	4 pts	3 pts	1,5pt	0 pt
Rendre compte des activités	4 pts	3pts	1,5pt	0 pt
Respecter les délais et exécuter les consignes avec efficacité	4pts	3 pts	1,5 pt	0 pt
Prendre des initiatives	4pts	3 pts	1,5pt	0 pt
Savoir traiter les informations recueillies	3 pts	2 pts	0,75 pt	0 pt
Compétences professionnelles propres au domaine d'activité	3pts	2pts	0,75pt	0pt
MANIERE DE SERVIR / QUALITES RELATIONNELLES (../15 points)				
Implication au sein des projets de la CT	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Aptitudes relationnelles	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Sens du service public	2 pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Réserve, discrétion et secret professionnels	2pts	1,5 pts	0,5 pt	0 pt
Capacité à travailler en équipe, en transversalité	2pts	1,5pts	0,5pt	0pt
Ponctualité et assiduité	1pts	0,75pts	0,5pt	0pt
Respects des moyens matériels	1pts	0,75pts	0,25pt s	0pt
Travailler en autonomie	1pts	0,75pts	0,25pt s	0pt
Rigueur et fiabilité du travail effectué	1pts	0,75pts	0,25pt s	0pt
Réactivité face à l'urgence	1pts	0,75 pts	0,25 pt	0 pt
ATTEINTE DES OBJECTIFS (..... /20 points)				
3 objectifs sur 3	20pts			
2 objectifs sur 3	13,33 pts			
1 objectif sur 3	6,67pts			

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/050

Date de publication :

Objet : MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION 2023-2027 ENTRE L'ODE, LE PNRM ET L'ONF & VOTE DE LA PROGRAMMATION PNRM 2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la délibération n° CA10-03-2023/050 adoptant le projet de convention de partenariat ODE /PNRM/ONF 2023-2027 et la programmation ONF 2023
- **VU** le courrier du PNRM adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 27 février 2023 motivant le renouvellement du partenariat et sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention pour la période 2023-2027 avec l'ONF et le PNRM dans le cadre de leur partenariat institutionnel.
- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2023 du PNRM suivante dans le cadre de la convention 2023-2027

Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux
Fonctionnement de la Réserve Naturelle Régionale Albert Falco du Prêcheur	265 000,00 €	24 000,00 €	9%
Fonctionnement des Réserves Naturelles Nationales	343 975,00 €	30 000,00 €	9%
Programme annuel Observatoire Martiniquais de la Biodiversité	105 300,00 €	20 000,00 €	19%
ANIMATION Observatoire Martiniquais de la Biodiversité	138 200,00 €	50 000,00 €	36%
Atlas Biodiversité Communale	209 660,00 €	16 100,00 €	8%
Zones humides et forêts littorales	65 000,00 €	32 500,00 €	50%
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	541 100,00 €	36 000,00 €	7%
Réhabilitation des mares	161 000,00 €	50 000,00 €	31%

Découvrir le patrimoine autrement - Balades nautiques et randonnées (remontées de rivières)	68 300,00 €	17 060,00 €	25%
Education à l'environnement	67 000,00 €	12 000,00 €	36%
Etude multipartenariale de valorisation du patrimoine du Grand Site "Salines à Baie des anglais"	25 000,00 €	10 000,00 €	40%
Actions de sensibilisation à la protection du littoral et des Zones humides -OGS	12 000,00 €	6 000,00 €	50%
TOTAL	2 001 535,00 €	303 660,00 €	15%

- D'arrêter le montant le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation PNRM 2023 à hauteur de 303 660,00 € TTC pour un montant total projet de 2 001 535,00 € TTC
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 JUL. 2023



Le Président,

LUCIEN SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/051

Date de publication :

Objet : MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT 2023-2027 ENTRE L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE ET LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL & VOTE DE LA PROGRAMMATION 2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** le courrier du Conservatoire du Littoral adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 11 avril 2023 motivant le renouvellement du partenariat et sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention pour la période 2023-2027 avec le Conservatoire du Littoral dans le cadre de leur partenariat institutionnel.
- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par la programmation 2023 suivante dans le cadre de la convention 2023-2027

Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux %
Refection sentier sous marin cap Salomon	25 000 €	10 000,00 €	40
Etude BRGM Caractérisation des effets de la mangrove sur la submersion Marine en Baie de FDF	187 000 €	112 200,00 €	60
Conseil des rivages français d'amérique	20 000 €	8 000,00 €	40
Animation Projet d'Adaptation au changement climatique en Baie de FDF	50 000 €	25 000,00 €	50
Total	282 000 €	155 200,00 €	55%

-
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation PNRM 2023 à hauteur de 155 200,00 € TTC pour un montant total projet de 282 000,00 € TTC
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 JUIL. 2023

Le Président,



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/052

Date de publication :

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2021-2023 ENTRE L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE ET LE CARBET DES SCIENCES & VOTE DE LA PROGRAMMATION 2023 (ANNEE 3)

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENS) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** la convention 2021-2023 de partenariat ODE-CARBET DES SCIENCES N°077-07-2021
- **VU** le courrier du CARBET DES SCIENCES adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 21 mars 2023 motivant sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2023 suivante par avenant à la convention 2021-2023 N°077-07-2021 avec l'association CARBET DES SCIENCES dans le cadre de leur partenariat institutionnel

Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux
Accompagnement des « Aires Educatives »	21 100,00 €	10 550,00 €	50%
EduMer (Ex programme d'éducation à l'environnement marin)	30 000,00 €	15 000,00 €	50%
Itinérance exposition OCEAN	10 200,00 €	5 100,00 €	50%
Connexion à la mer	26 800,00 €	10 000,00 €	37%
Programme "Autour de l'eau"	35 000,00 €	17 500,00 €	50%
Fête de la Science 2023	65 000,00 €	20 800,00 €	32%
TOTAL	188 100,00 €	78 950,00 €	42%

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation CARRBET DES SCIENCES 2023 à hauteur de 78 950,00 € TTC pour un montant total projet de 188 100,00 € TTC
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 JUL. 2023

Le Président,



Lucien SALBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/053

Date de publication :

Objet : CONVENTION 2023-2027 ENTRE L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE ET LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MARTINIQUE & VOTE DE LA PROGRAMMATION 2023 (ANNEE 1)

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** le courrier du Conservatoire Botanique National de Martinique adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 03 avril 2023 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'action au titre de l'année 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention pour la période 2023-2027 avec le Conservatoire National Botanique de Martinique dans le cadre d'un partenariat institutionnel.
- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2023 suivante dans le cadre de la convention 2023-2027

Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux
1 Animation	10 000,00 €	5 000,00 €	50%
2 Connaissance des ripisylves	13 000,00 €	6 500,00 €	50%
3 Restauration des ripisylves	11 000,00 €	5 500,00 €	50%
4 Formation	6 000,00 €	3 000,00 €	50%
5 CARIBSAN/AMO INTERREG	4 000,00 €	2 000,00 €	50%
TOTAL	44 000,00 €	22 000,00 €	50%

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation CBNM 2023 à hauteur de 22 000,00 € TTC pour un montant total projet de 44 000,00 € TTC

- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président,




Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/054

Date de publication :

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2019-2023 ENTRE L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE & VOTE DE LA PROGRAMMATION 2023 (ANNEE 5)

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,

- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** le courrier de la CACEM adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 28 avril 2023 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'action au titre de l'année 2023,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant à la convention 2023-2027 ODE CACEM N° 066-05-2019, la programmation 2023 suivante

Nature de l'action	Montant total opération (TTC €)	Subvention ODE (TTC €) avec plafond	Taux
Fonctionnement cellule d'animation et de gestion Frais de personnels: 241 250 € Frais logistique: 2 000 € Acquisition d'un véhicule type pick up: 40 000 €	283 250,00 €	50 000,00 €	50,0%
C1.4.Actions nettoyage de sites (PBMB) (traiteur, matériel)	3 000,00 €	1 200,00 €	40%
C.2.2.Création d'un sentier littoral le long de la baie de Fort de France	50 000,00 €	20 000,00 €	40%
B.3.1 - Elimination des épaves des navires et filière de recyclage des BPHU	50 000,00 €	30 000,00 €	60%
B.3.2 - Création d'une filières de traitement des déchets maritimes	40 000,00 €	24 000,00 €	60%
C.1.6 - Opérations de collecte, traitement et valorisation des déchets de rivières	50 000,00 €	30 000,00 €	60%

Actions de communication du contrat de baie (marché agence de communication)	20 000,00 €	8 000,00 €	40%
Marché sensibilisation scolaires	8 000,00 €	3 200,00 €	40%
Plénière annuelle	2 500,00 €	1 000,00 €	40%
Mission de de représentation du CDB au club des plus belles baies	3 250,00 €	1 300,00 €	40%
Total	510 000,00 €	168 700,00 €	33%

- D'arrêter le montant le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation CACEM pour le Contrat de la grande Baie Martinique 2023 à hauteur de 168 700,00 € TTC pour un montant total projet de 510 000,00 € TTC
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 6 JUL. 2023

Le Président,



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/055

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION DE MOYENS ENTRE LA CCIM ET L'ODE – VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS 2023-2024

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS -Jean-Baptiste ROTSSEN (représenté par Christian PALIN -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,

- **VU** le Code de l'environnement, partie législative, titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,

- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-7
- **VU** l'arrêté préfectoral N°R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-19/004 relative à la stratégie ODE de partenariats au titre de l'année 2019 prévoyant la mise en place d'une convention avec la chambre de commerce et d'industrie de Martinique pour l'accompagnement des acteurs économiques à la réduction des pressions sur l'eau et les milieux aquatiques,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la convention de moyens n°076-07-2019 entre la CCIM et l'ODE pour la période 2020-2022 signée le 22 octobre 2020,

Considérant la bonne réalisation du programme 2021-2022 et la possibilité de le renouveler, inscrite à la convention de moyens entre l'ODE et la CMA,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ De proroger la convention de moyens n°076-07-2019 entre la CCIM et l'ODE pour la période 2023-2024,
- ✓ D'adopter le programme d'actions 2023-2024 dans le cadre de la convention susvisée pour un montant maximum de participation de l'ODE de 562 000,00 €, correspondant à un taux moyen de financement de 60%,
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale à conclure les actes administratifs afférents au programme d'actions 2023-2024 dont le détail figure en annexe.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président,



Lucien SAUBER

Annexe - Programme d'actions 2023 - 2024 Convention ODE/CCIM

N°	Intitulé de l'action	Description sommaire de l'action	Montant total projet	Subvention ODE	Autres financements	Calendrier de réalisation
1	Formation de sensibilisation des opérateurs touristiques à la biodiversité et aux milieux aquatiques locaux	Réalisation en prestation de service d'ateliers terrain de formation (12 participants chacun). Participation d'agents de l'ODE. Fourniture d'un livret pédagogique. Secteurs Centre, Sud et Nord Caraïbe.	12 000€	12 000€ 100%	Contribution en nature CCIM	- juin 2023 - Octobre 2023 - février 2024
2	Formation et équipement des restaurateurs en prétraitement d'assainissement pour la récupération des graisses	<u>Partie 1 :</u> Réalisation d'un audit sur l'efficacité des bacs à graisse dans les restaurants du territoire avec l'aide d'un expert recruté à la suite d'une consultation. Eléments de la prestation : • Audits de 10 à 20 restaurants sélectionnés par la CCI Martinique avec l'aide des 3 EPCI, • Fourniture d'un guide sur le choix d'un bac à graisse à la CCI Martinique, • Formation d'un(e) chargé(e) de mission Eau et Assainissement de la CCI Martinique, • Formation des professionnels participants à l'audit sur l'entretien des bacs à graisse, • Intervention lors d'un webinaire sur le thème de l'assainissement en restauration. <u>Partie 2 :</u> Dispositif de financement des restaurateurs ressortissants de la CCIM développé conjointement par la CCIM et l'ODE. Financement à 75% équipement et	80 000€	64 000€ 80%	16 000€ (CCIM ou autre)	Juin 2023
			100 000€	75 000€	25 000€	2024

		pose via opérateurs agréés par l'ODE. La CCIM réalise la promotion du dispositif, le recrutement des entreprises et le suivi de l'installation et de l'entretien des dispositifs. Formation à l'entretien des équipements.		75%	(Restaurateurs)	
3	Financement du CDD chargé de mission eau et assainissement	Référent de l'ODE et chargé de la mise en place et du suivi, il assure les missions suivantes : - Aider à la mise en place et suivre les actions opérationnelles prévues dans le cadre de la convention cadre CCIM/ODE - Porter appui aux ressortissants de la CCIM pour l'amélioration des performances des systèmes de traitement ou de prétraitement de leurs effluents - Aider à la réalisation, la signature et la mise en œuvre des conventions de déversement dans le réseau d'assainissement collectif	80 000€	56 000€ 70%	24 000 € (CCIM)	Du 1/06/2023 au 31/12/2024
4	2 ^{ème} Appel à projets « économie d'eau dans les entreprises »	Financement via un appel à projet des investissements destinés à économiser la ressource en eau dans les entreprises ressortissantes de la CCIM. Actions éligibles : - Récupération et réutilisation des eaux de pluie - Réutilisation des eaux de process - Equipements économes - Sensibilisation du personnel, Promotion de l'appel à projet par la CCIM. Jurys de sélection tout au long de l'AAP	300 000€	150 000€ 50%	150 000€ Entreprises bénéficiaires	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
5	Forums de l'eau dans l'industrie	2 à 3 rencontres sous forme d'afterwork.	10 000€	7 000€ 70%	3 000 € (CCIM)	Juin 2023 Octobre 2023

		Information et sensibilisation des entrepreneurs, échange sur pratiques, labélisation voire création d'un réseau Eau entreprise			Prise en charge formateur : ODE	Prise en charge logistique : CCIM	Janvier 2024
6	Promotion du parcours de formations courtes de l'ODE	Planification d'un parcours de formation courtes de l'ODE pour un minimum de 8 entreprises participantes : 6 formations au total (1 tous les 2 mois) format à définir (distanciel, présentiel ou sur le terrain) • Formation prise en charge par l'ODE • Logistique (salle, écrans, collation, transports...) à la charge de la CCI Martinique					Session tous les 2 mois de mai 2023 à décembre 2023
7	Végétalisation des parkings	Appel à projets pour la végétalisation des parkings : • Rattrapage de l'existant uniquement • Définition de zones prioritaires en fonction des PLU des communes La CCI Martinique effectue la mise en place et la promotion du dispositif	300 000€	150 000€ 50%	150 000€ Entreprises bénéficiaires	150 000€	2024
8	AMO pour organiser et développer la filière de récupération et de valorisation des graisse et huiles des restaurateurs		60 000€	48 000€ 70%	12 000€	12 000€	Mi-2023
Total			942 000€	562 000€	380 000€ 380	380 000€ 380	
				Part ODE	Part CCIM et autres		

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/056

Date de publication :

**Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET
« ÉCONOMIES D'EAU POUR LES ENTREPRISES »**

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI) -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS) -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN) -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5
Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le Code de l'environnement, partie législative, titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** la délibération n° CA 25-01-19/004 relative à la stratégie ODE de partenariats au titre de l'année 2019 prévoyant la mise en place d'une convention avec la chambre de commerce et d'industrie de Martinique pour l'accompagnement des acteurs économiques à la réduction des pressions sur l'eau et les milieux aquatiques.
- **VU** l'arrêté préfectoral N°R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la convention de moyens n°076-07-2019 entre la CCIM et l'ODE pour la période 2020-2022 signée le 22 octobre 2020,
- **VU** l'appel à projet « économie d'eau dans les entreprises » lancé par la CCIM le 15 mars 2022,
- **VU** les résultats du jury CCIM/ODE réuni les 15 décembre 2022 et 24 janvier 2023 dans le cadre de l'appel à projet « économie d'eau dans les entreprises »,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- ✓ D'attribuer des subventions aux entreprises lauréates telles que figurant en annexe pour un montant global de 152 943,94 € dans le cadre de l'appel à projet **« Economies d'eau pour les entreprises »**.
- ✓ D'arrêter le taux de participation de l'ODE à hauteur de 50%.
- ✓ D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- ✓ D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Nom de l'entreprise	Secteur d'activité	Catégorie projet	Description	Montant subvention retenu
CARAIB MOTER (le Lamentin)	Production de béton et d'éléments préfabriqués en béton (100-199 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de deux citernes hors sol de 12m3 chacune pour lavage camions et engins et abattage poussières (réinjection dans la formulation béton) 744m3 d'eau économisés/an (18% conso)	5 981,44 €
BAMITEL (le Lamentin)	Vente et location d'engins de travaux, de véhicules utilitaires et industriels (50 à 99 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Installation d'une cuve hors sol de 5m3 pour lavage sols intérieurs et extérieurs, lavage véhicules, lavage centrale photovoltaïque 175m3 d'eau économisés/an (31% conso)	7 910,09 €
SOC HIGH TECH (Ducos)	Fabrication et conditionnement de boissons (6 à 9 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de 3 cuves enterrées de 50m3 pour alimentation WC, laves linges, arrosage espaces vert, alimentation piscine naturelle et lavage sols et voiries 854m3 d'eau économisés/an (54% conso)	31 321,20 €
Hôtel Bambou (Trois-Ilets)	Hôtel et hébergements similaires (100-199 employés)	Mise en place de dispositif hydro-économe	Installation de pommes de douches hydro économes dans les 193 chambres de l'hôtel, et campagne de sensibilisation auprès des clients 2312m3 d'eau économisés/an (24% conso)	8 267,00 €
CARAIB MOTER (le Robert)	Production d'enrobés bitumineux, centrale d'émulsion (100-199 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de deux citernes hors sol de 12m3 chacune plus une de 6,5m3 pour lavage camions et engins, abattage poussières et approvisionnement en eau des chantiers 744m3 d'eau économisés/an (conso inconnue)	6 883,27 €
BRICOBAM (le Lamentin)	Commerce de détail de matériel de bricolage, jardinage et décoration (50 à 99 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de deux cuves externes de 5m3 chacune pour lavage extérieur des sols, arrosage espaces vert, nettoyage centrale photovoltaïque et alimentation des toilettes. 310m3/an économisés (conso inconnue)	15 006,28 €
SCIM SE (le Lamentin)	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais (20 à 49 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de trois cuves externes de 5m3 chacune pour lavage extérieur des sols, arrosage espaces vert, nettoyage centrale photovoltaïque et alimentation des toilettes. 351m3/an économisés (47% conso)	16 381,32 €
Hôtel Bambou (Trois-Ilets)	Hôtel et hébergements similaires (100-199 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de 2 cuves MURD'EAU total 5,7m3 pour lavage intérieur et extérieur et arrosage des espaces verts 144m3/an économisés (5% conso)	5 327,50 €
Gazdom (Ducos)	Fabrication de gaz industriel (3 à 5 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place citerne enterrée de 5m3 pour lavage intérieur et extérieur des sols, arrosage espaces verts, alimentation des toilettes et ré-épreuves des bouteilles 60m3/an économisés (150% conso)	7 296,42 €

CTDOM (Ducos)	Récupération de déchets triés (6 à 9 employés)	Recyclage d'eau de process industriel	Mise en place d'un débourbeur déshuileur et recyclage des eaux de lavage des déchets réutilisation pour le lavage des engins 56m3/an économisés (50% conso)	11 040,46 €
SNEMBG (Le Lamentin)	Production de boissons rafraîchissantes (50 à 99 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de deux citernes extérieures de 9,5m3 chacune pour lavage intérieur et extérieur des sols et véhicules, arrosage espaces vert 600m3/an économisés (2% conso)	17 491,74 €
SNEMBG (Ducos)	Production de boissons rafraîchissantes (50 à 99 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de deux citernes extérieures de 9,5m3 chacune pour lavage intérieur et extérieur des sols et véhicules, arrosage espaces verts 300m3/an économisés (nouvel entrepôt)	9 083,96 €
Eden Paradise Spa Ecolodge (Sainte-Luce)	Hébergements touristiques et spa (6 à 9 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de deux cuves externes de 6,5m3 chacune pour lavage intérieur et extérieur des sols, arrosage espaces verts et alimentation des toilettes. 800m3/an économisés (85% conso)	5 536,19 €
SOTRANSAL (Morne Rouge)	Société de transport routier de marchandise (6 à 9 employés)	Récupération et valorisation d'eau de pluie	Mise en place de deux cuves externes de 5,3m3 chacune pour lavage intérieur et extérieur des sols, lavage véhicules et alimentation des toilettes. Fourniture d'eau non potable au garage voisin 81m3/an économisés (100% conso)	5 417,09 €
TOTAL				152 943,94€

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le
Le Président,

26 JUL. 2023



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/057

Date de publication :

Objet : Modification du plan de financement du projet CARIBSAN

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS -Jean-Baptiste ROTSSEN (représenté par Christian PALIN -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,

- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **Vu** l'avis favorable du 10 janvier 2023 du secrétariat conjoint INTERREG prolongeant la durée du projet CARIBSAN à décembre 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** l'avenant à la convention n°8407 entre l'ODE Martinique et le guichet INTERREG,
- **VU** le compte rendu de la réunion qui s'est tenue avec le guichet INTERREG du 16/06/2022 relatif à la prolongation du projet CARIBSAN au 31 décembre 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à modifier le plan de financement du projet CARIBSAN, pour un montant total **de 1 774 235 €**
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au projet CARIBSAN à **300 000 €** pour la période 2023-2025, à hauteur **de 100 000 €** par année
- D'autoriser la Directrice Générale à signer tous les actes afférents
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**



Le Président,

Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/058

Date de publication :

Objet : MODIFICATION DU MONTANT DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'INRAE DANS LE CADRE DU PROJET CARIBSAN POUR LA PERIODE 2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** la convention ODE INRAE N° 087-10-2021 en date du 15 novembre 2021 pour la mise en œuvre du projet CARIBSAN

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrétant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
- **VU** l'avenant à la convention n°8407 entre l'ODE Martinique et le guichet INTERREG,
- **VU** la délibération n° CA 10-05-2023/057 adoptant la modification du plan de financement du projet CARIBSAN
- **VU** la notification de l'avis favorable du 10 janvier 2023 du secrétariat conjoint Interreg pour la prolongation du projet CARIBSAN
- **VU** la délibération n° CA 10-05-2023/057 relative à la modification du plan de financement du projet CARIBSAN,
- **VU** la demande de l'INRAE,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'augmenter le montant de la subvention attribuée à l'INRAE dans le cadre du projet CARIBSAN, initialement de 226 655 € à hauteur **de 338 811 €** pour un montant total projet de 1 774 235 €
- De prolonger la durée de la convention ODE INRAE N° 087-10-2021 au 31 décembre 2023,
- D'autoriser la Directrice Générale à signer les actes afférents,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUL. 2023**

Le Président,



Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 10 MAI 2023

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres constituant le quorum pour ce point : 13

Extrait n° CA 10-05-2023/059

Date de publication :

Objet : MODIFICATION DU MONTANT DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'OIEAU DANS LE CADRE DU PROJET CARIBSAN POUR LA PERIODE 2023

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
-Lucien SALIBER, -Daniel MARIE-SAINTÉ -Éric BELLEMARE -Joseph BLEZES -Yasmina ELISABETH -Christian PALIN -Alex PAVIOT -Lydia BEAULIEU	-Arnaud RENE-CORAIL (représenté par Lucien SALIBER) -Jérôme VIGUIER (représenté par Gérard THALMENSI -Jean-Michel MAURIN (représenté par Christophe GROS -Jean-Baptiste ROTSEN (représenté par Christian PALIN -Guillaume VISCARDI (représenté par Yasmina ELISABETH)
Total des présents : 8	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents non excusés
-Luc JOUYE DE GRANDMAISON -Alain DUTON	-David DINAL -Jean-Maurice MONTEZUME -Olivier MARIE-REINE -PFISTER Vincent

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** la convention ODE OIEAU N° 071-07-2021 en date du 2 septembre 2021 pour la mise en œuvre du projet CARIBSAN,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
 - **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- VU** la notification de l'avis favorable du 10 janvier 2023 du secrétariat conjoint Interreg pour la prolongation du projet CARIBSAN,
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2023,
 - **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/003 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2023,
 - **VU** l'avenant à la convention n°8407 entre l'ODE Martinique et le guichet INTERREG,
 - **VU** la délibération n° CA 10-05-2023/057 relative à la modification du plan de financement du projet CARIBSAN,
 - **VU** la demande de l'OIEAU,
 - **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,
Décident,

- D'augmenter le montant de la subvention attribuée à l'OIEAU dans le cadre du projet CARIBSAN, initialement de 1 046 631 € à hauteur **de 1 576 416 €** pour un montant total projet de 1 774 235 €
- De prolonger la durée de la convention ODE/OIEAU N° 071-07-2021 au 31 décembre 2023,
- D'autoriser la Directrice Générale à signer les actes afférents,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 JUIL. 2023**



Le Président,

Lucien SALIBER